

# alveolè

**Le programme en quelques mots – page 2**

**Le rôle des associations – page 3**

**Les financements – page 4**

**Mobiliser les acteurs de son territoire – pages 5 et 6**

**Liens utiles et contacts – page 7**

# Le programme en quelques mots

Grâce au mécanisme des [Certificats d'Economies d'Energie](#), le programme Alvéole, porté par la FUB et ROZO, a pour ambition d'accélérer la création de places de stationnement vélo et d'accompagner au changement de comportement avec un large panel d'actions de sensibilisation à l'écomobilité.

Le programme vise la création de **30 000 places de stationnement vélo** et l'accompagnement de **18 000 usagers**.

## Alvéole finance deux étapes clés :



- La création de stationnement vélo - *structures et attaches vélos financées à 60 %*



- Actions de sensibilisation à l'écomobilité auprès des usagers - *optionnel, financé à 100 % par le programme, obligatoire pour les écoles élémentaires*

## Lieux d'implantation des locaux vélos éligibles :



Pôles d'échanges multimodaux



Établissements scolaires et universitaires



Logement social



Établissements publics

# Le rôle des associations

La création de stationnement vélo permet aux maîtres d'ouvrage (collectivités, bailleurs sociaux, autres) de bénéficier d'un accompagnement par les associations membres du réseau FUB. L'accompagnement est optionnel et entièrement financé par le programme.

Selon la typologie de la structure bénéficiant du stationnement vélo, selon le besoin constaté et les compétences de l'association, deux types d'accompagnement seront proposés :

- **Action de sensibilisation à l'écomobilité** : pôles d'échanges multimodaux, établissements scolaires secondaires et universitaires, parc d'habitat social, établissements recevant du public ;
- **Initiation au "savoir rouler"** : établissements scolaires élémentaires.

**Les principales thématiques mises en place lors des actions de promotion de l'écomobilité seront (liste non-exhaustive) :**

- **Initiation au savoir rouler** : savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler à vélo – *obligatoire pour les écoles élémentaires* ;
- **La circulation dans le trafic** : familiarisation avec le comportement et les réflexes nécessaires à la circulation en milieu urbain, reconnaissance des itinéraires, signalétique et aménagements cyclables ;
- **Choisir un vélo adapté à sa pratique** (vélo-cargo, vélo pliant, vélo électrique, ...) et l'équipement adéquat (panier, sacoches, béquille, rétroviseur, cape de pluie, ...) ;
- Sensibilisation et pédagogie pour **sécuriser son vélo** (éclairage, cadenas) ;
- La **mécanique de base** sur un vélo : acquisition des principes de base relatifs au fonctionnement mécanique d'un vélo (transmission de l'effort, fonctionnement des freins, réglage de la selle, du guidon ...), savoir reconnaître un problème sur son vélo, contrôle technique des vélos.

# Le taux de financement

Pour les écoles élémentaires et afin d'initier le « savoir rouler », **un module de 8 séances d'une heure est proposé**. Ce module est adapté à une classe, il peut également être réalisé sur le temps périscolaire. Ce module permet de **suivre une progression pédagogique sur une période scolaire**, soit 8 semaines. Afin de préparer au mieux l'intervention, un temps de préparation et d'évaluation du module entre l'association et le corps enseignant est chiffré à 6h.

→ Le coût d'un module s'élève à **1 620,00 €** et est entièrement financé par le programme.

Pour les établissements scolaires du secondaire et universitaires, les pôles d'intermodalité, le logement social, les établissements publics, **un module de 4 séances de 3 heures est proposé**. Afin de proposer un accompagnement correspondant au mieux aux attentes des bénéficiaires, des séances de préparation puis d'évaluation des modules sont prévues et sont chiffrées à 4h par module.

→ Le coût d'un module s'élève à **990,00 €** et est entièrement financé par le programme.

| structure                                   | contenu                         | nb de séances | durée d'une séance | temps de préparation et trajets | échanges avec bénéficiaire | nb de salariés | parents accompagnateurs | cout horaire | Total d'heures | Total      |
|---|---------------------------------|---------------|--------------------|---------------------------------|----------------------------|----------------|-------------------------|--------------|----------------|------------|
| Ecole                                       | initiation au savoir rouler     | 8             | 1                  | 1,5                             | 6                          | 1,5            | 1                       | 45,00 €      | 36             | 1 620,00 € |
| Etablissements secondaire et universitaires | sensibilisation à l'écomobilité | 4             | 3                  | 1,5                             | 4                          | 1              |                         | 45,00 €      | 22             | 990,00 €   |
| Pôles d'échanges multimodaux                | sensibilisation à l'écomobilité | 4             | 3                  | 1,5                             | 4                          | 1              |                         | 45,00 €      | 22             | 990,00 €   |
| Logement social                             | sensibilisation à l'écomobilité | 4             | 3                  | 1,5                             | 4                          | 1              |                         | 45,00 €      | 22             | 990,00 €   |
| Etablissements publics                      | sensibilisation à l'écomobilité | 4             | 3                  | 1,5                             | 4                          | 1              |                         | 45,00 €      | 22             | 990,00 €   |

# Mobiliser les acteurs de son territoire

L'accompagnement des usagers se déroulera une fois les projets de locaux vélos enclenchés par les structures éligibles au dispositif Alvéole (collectivités, bailleurs, établissements publics, etc).

Mais avant d'atteindre cette étape, il est nécessaire d'être force de proposition et de mobiliser les collectivités, les directeurs et directrices d'établissements scolaires et universitaires, ainsi que les bailleurs sociaux !

## Etape 1 : Prendre connaissance de l'ensemble des modalités du programme

- [Plaquette de présentation et financement](#)
- [Vidéo motion design du programme Alvéole](#)
- Liste des [structures éligibles](#) au dispositif
- [Critères obligatoires](#)
- [Dossier de candidature](#) (questionnaire en ligne)

## Etape 2 : Comprendre les acteurs de son territoire

Avant toute chose, il est nécessaire de cibler et lister les [structures éligibles](#) aux financements du dispositif Alvéole. Une fois les acteurs ciblés, privilégiez les prises de rendez-vous avec les élu.e.s (communes, intercommunalités, département, région, président.e de société HLM) car ce sont eux qui ont le pouvoir de décision et qui peuvent impulser une dynamique. Une fois les cibles établies, analysez l'environnement dans lequel l'élu.e évolue, son domaine d'action (mobilité, transport, logement, politique de la ville...) et les relations de pouvoirs qu'il ou elle entretient avec d'autres acteurs (entreprises, autres associations...). Il arrive qu'un territoire soit particulièrement impacté par la présence d'un secteur d'activité particulier ou d'une entreprise.

## Etape 3 : Être force de proposition

Que votre ville fasse partie des lauréats du Baromètre des villes cyclables ou non, utilisez les [données en open-data](#) pour impulser la dynamique et appuyer votre argumentaire. Grâce à ces données, votre expertise et les retours des usagers, listez les lieux où le stationnement vélo est insuffisant et où il serait pertinent de bénéficier du programme Alvéole.

En fonction des lieux d'implantation (pôles d'intermodalité, établissements scolaires et universitaires, logement social et établissements publics) et de vos capacités, proposez des actions adaptées aux besoins des usagers.

# Mobiliser les acteurs de son territoire

## Etape 4 : Solliciter un rendez-vous avec les élus

- Faire une demande par mail ou par courrier précisant l'objet de votre demande
- Préparez un support résumant vos propositions qui doivent être claires et synthétiques
- Lors du rendez-vous, remerciez l'élu.e de son intérêt, montrez que vous suivez son action ("je vous ai écouté attentivement la semaine dernière sur XX, je trouve très pertinente votre analyse sur tel ou tel sujet")
- Demandez-lui combien de temps il peut vous consacrer afin de bien gérer votre réunion et faire passer vos messages prioritaires (en général, c'est court : 1/2h, plus rarement 1h)
- Présentez-vous et votre association en quelques minutes s'il ne vous connaît pas (donnez-lui un petit flyer si besoin en plus) - ne tombez pas dans le piège de "papoter" sur les sujets annexes car le temps file très vite
- Présentez votre analyse de la situation, vos propositions et l'intérêt du programme Alvéole pour le territoire en une dizaine de minutes
- Remettez-lui en fin de rendez-vous une page résumant vos propositions avec vos coordonnées et les coordonnées de la FUB ([alveole@fub.fr](mailto:alveole@fub.fr)) et de ROZO ([mobilite@rozo.fr](mailto:mobilite@rozo.fr))

## Etape 5 : Entretenir la relation

Envoyez un courrier ou un mail de remerciements suite au rendez-vous en apportant les réponses éventuelles aux questions posées pendant la rencontre, renvoyez vers les documents clés du programme :

- La [plaquette du programme](#) et notamment la dernière page avec les financements
- Le [dossier de candidature](#) (questionnaire en ligne)
- Mettez en copie la FUB et ROZO pour un suivi des bénéficiaires et pour fournir les informations complémentaires nécessaires

Assurez-vous que l'information soit bien transmise aux services compétents (gestion du patrimoine, aménagement du territoire, logement, politique de la ville, ...).

# Liens utiles

## **Liens utiles**

[www.programme-alveole.com](http://www.programme-alveole.com)

[www.fub.fr/alveole](http://www.fub.fr/alveole)

[Vidéo motion design de présentation du programme Alvéole](#)

## **A télécharger**

- La liste des [structures éligibles](#),
- La [plaquette de présentation du programme Alvéole](#),
- La [procédure](#) pour rejoindre la programme Alvéole en tant que bénéficiaire
- Les [critères obligatoires](#),
- Le catalogue des types d'accompagnement,
- Les [recommandations FUB](#)

## **Contacts**

Eva PENISSON, Chargée de mission FUB, [e.penisson@fub.fr](mailto:e.penisson@fub.fr), 06 38 15 29 83

Anne-Laure BEGUET, Technicienne énergie ROZO, [al.beguet@rozo.fr](mailto:al.beguet@rozo.fr), 04 37 24 76 65